

DECONSTRUCTION D'UNE HABITATION

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : DECONSTRUCTION D'UNE HABITATION SISE AU 36 RUE DE LA REPUBLIQUE 76150 MAROMME

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE –marché de travaux en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Réalisation des travaux :

- Date des travaux : Février 2014, au plus tard le 15 mars 2014
- Durée des travaux : 8 semaines (y compris le délai de préparation, en tenant compte des dossiers administratifs amiante).

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (onglet Mairie-rubrique Marchés publics)
Sur le site de l'ADM 76 [https://www .publicaturv5.fr](https://www.publicaturv5.fr)

Pièces justificatives à produire :

- L'attestation sur l'honneur (Les déclarations et attestations sur l'honneur visées aux Articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, DC6 et NOTI 2).
- Un dossier de références similaires et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé, datant de moins de 5 ans.
- Attestations URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.
- L'attestation de visite dûment complétée.
- Le rapport amiante paraphé et signé.
- Un mémoire technique complet et détaillé.

Critères d'attribution :

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

Les critères suivants sont pris en considération :

- ❖ 1° Prix : 40 %
- ❖ 2° Mémoire technique détaillé : 40%
- ❖ 3° Références du candidat et qualification : 20 %

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse».

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces mentionnées au présent C.C.P.
- candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.

Date limite de remise des offres

➤ **22 novembre 2013 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « DECONSTRUCTION D'UNE HABITATION »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Dématérialisation** : sur le site de l'ADM 76 : <https://www.publicaturv5.fr>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse.

Elle doit parvenir à destination **avant 22 novembre 2013 à 16 h.**

La copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

Renseignements :

D'ordre administratif : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

D'ordre technique : M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Date d'envoi du présent avis : le 30 octobre 2013